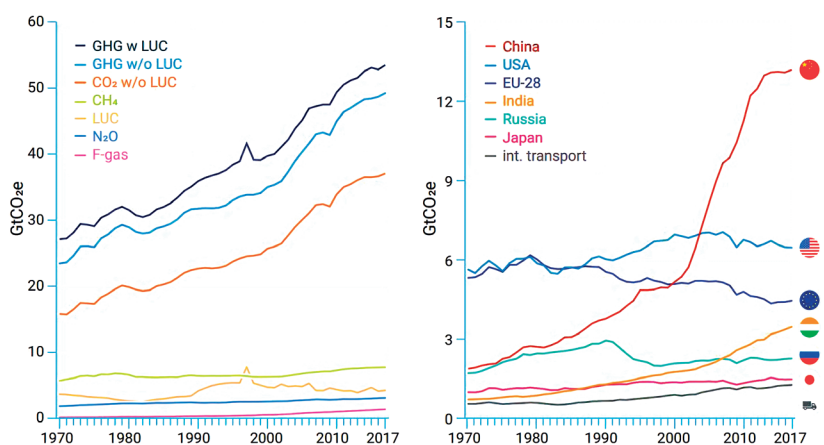


Actualités internationales

COP 25: LA VOLONTÉ POLITIQUE VACILLE, LES CATASTROPHES ANNONCÉES S'ACCÉLÈRENT...

Verrons-nous enfin en 2020 l'engagement d'un véritable programme de lutte contre le réchauffement climatique? Quoique marquée par la publication de plusieurs rapports alarmants sur la poursuite de la hausse des gaz à effet de serre et des températures dont les impacts sont croissants notamment dans le domaine de l'eau, la COP 25 n'a pas trouvé les moyens de faire émerger de consensus, alors que les intentions affichées par les États restent loin de la perspective prévue par l'Accord de Paris de limiter le réchauffement global à 2 °C.

Global greenhouse gas emissions per type of gas (left) and top greenhouse gas emitters excluding land-use change emissions due to lack of reliable data (right).



Source: EDGAR v5.0/v4.3.2 FT2017 CO₂ (Olivier et al., 2018) and Global Carbon Project (Le Quéré et al., 2018).

Une demi-journée officielle a été consacrée au secteur de l'eau. Mais comme lors des précédentes COP depuis Paris, ce fut plus l'occasion d'un débat entre acteurs de l'eau que d'un échange avec les autres secteurs d'activité susceptibles d'être impactés ou de proposer de nouvelles solutions pour lutter contre les impacts des changements climatiques. Le dossier eau a néanmoins bénéficié d'une bonne visibilité grâce à de nombreux événements, notamment en lien avec les ODD (dont l'ODD6) ou la protection de la Biodiversité à l'initiative de divers organisateurs (Pays-Bas, Siwa, UNDP, UNEP, Unesco, Comité 21, Climate Chance...).

Dans ce contexte, le Partenariat Français pour l'eau (PFE) a organisé plusieurs événements mobilisant des acteurs nationaux sur le pavillon France et le pavillon Francophonie et a produit plusieurs documents très appréciés (voir sur le site du PFE).

Au-delà de l'urgence liée aux impacts

des changements climatiques sur les eaux continentales et littorales, les principaux messages du PFE ont porté sur les points suivants:

- Améliorer les connaissances: dispositifs de mesures (milieux et usages), banque de données et devenir des eaux continentales;
- Mieux évaluer impacts d'un fort développement des puits naturels sur les ressources en eau;
- Relancer l'agenda de l'action et le Partenariat de Marrakech (PM);

Sur les deux premiers points, le PFE souhaite une expertise de l'état des connaissances par le GIEC et le lancement de nouveaux programmes de recherche. Le PFE envisage d'organiser en 2020 une journée d'échanges en collaboration avec Météo France et l'agence de l'eau Adour-Garonne.

De nombreux participants ont émis le souhait de voir relancer l'agenda de l'action, mais se posent des questions sur les intentions de l'UNFCCC sur ce sujet

qu'elle semble avoir négligé en 2019. Un outil pourtant indispensable pour recréer une mobilisation et une dynamique des acteurs non étatiques qui puisse faire bouger les représentants des États devenus frileux sur ce dossier. Les Pays-Bas ont fait part de leur décision d'organiser, via la Global Commission on Adaptation qu'ils pilotent, un Sommet sur l'adaptation en octobre prochain à Amsterdam dont une cible sera centrée sur l'eau. De son côté Climate Chance envisage, suite au Sommet réussi d'Accra en 2019, d'organiser un Sommet Africain en 2020.

DES INTERVENTIONS NOMBREUSES

De nombreux événements ont relayé les alertes émises par les scientifiques et les derniers travaux du GIEC avec, cette année, un accent mis sur les évolutions constatées sur les océans. Ces alertes font état d'une forte accélération des phénomènes annoncés: réchauffement des eaux, acidification, montée des eaux. Ainsi, la poursuite du rythme actuel de progression des GES pourrait générer une hausse du niveau des mers de 1 m à la fin de ce siècle et 7 m en 2300. Plusieurs interventions ont souligné l'intérêt d'établir des liens avec les ODD et la biodiversité, avec de nombreux exemples montrant l'intérêt des solutions fondées sur la nature.

Le secteur privé, très présent, a également formulé diverses solutions technologiques ou financières pour lutter contre les changements climatiques et ont diffusé le journal des groupes du secteur privé (BSR, CDP, WBCSD, Climate Group, IDB, etc) avec un slogan proche de celui des ONGs "Business units behind the science".

Une forte présence des agences des Nations-Unies, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de plusieurs pays européens (Allemagne, Italie, Royaume-Uni, etc.), des organisations financières multilatérales ou bilatérales, a été observée, de même que pour le monde du business et des collectivités territoriales, y compris États-Unis (« we are still in »). La France a quant à elle adopté un format plutôt modeste et institutionnel.

DES NÉGOCIATIONS AU POINT MORT

Cette COP 25 était importante car elle se situait à la veille du dépôt en 2020

Tout connecter avec l'Internet des objets



Pionnier du télérelevé
des consommations d'eau,
Birdz déploie son savoir-faire
pour développer
votre Smart City.

3
millions
d'objets actifs
en télérelevé



EAU



ÉNERGIE



**SMART
CITY**

des NDC qui seront soumises au cycle de 5 ans de suivi et devait examiner le bilan de l'application du dispositif pre-2020. Sur ces points, les négociations ont buté sur plusieurs obstacles, si bien que des compromis restent à trouver sur les points suivants :

- Application article 6 (marchés carbone);
- Financement du dispositif pertes et préjudices adopté à Varsovie (WIM) pour les petits pays pauvres les plus menacés;
- Champ et financement du dossier adaptation et prise en compte des propositions du Comité d'Adaptation;
- Prise en compte des travaux du GIEC et notamment des déficits de connaissance qui devraient être comblés dans les observations systématiques;
- Cadre de transparence: que mesure-t-on, à quelle périodicité et sur quelle période doit-on rendre des comptes (concerne le pre-2020, et ensuite les bilans quinquennaux).

Pour surmonter ces obstacles, beaucoup de négociations ont fait l'objet de réunions en petits comités et il y eu très peu d'échanges entre acteurs de la société civile et les représentants des États. Ces discussions révèlent des oppositions connues classiques entre pays développés et pays en développement, mais aussi des divergences dans les intérêts de plusieurs pays au sein du groupe des PED comme de celui des pays principaux émetteurs de GES. Les retards pris sur la promesse de réduction des GES et les conséquences en termes d'impact climatique mise en évidence par le GIEC ont conduit les négociateurs à privilégier les items relatifs à l'atténuation, ce qui a généré des mécontentements des pays pauvres plus sensibles aux dossiers adaptation et pertes et préjudices.

La majorité des points en suspens ont été renvoyés à la Conférence de Bonn.

DES DÉCISIONS EN RETRAIT PAR RAPPORT À CE QUI ÉTAIT ATTENDU

Le PFE envisage de poursuivre son action de plaidoyer en 2020 sur 4 actions principales :

- Poursuivre l'instruction d'une demande d'un rapport "eau" au GIEC (expertise dossiers connaissance et impacts des puits naturels), via État et via Mme Masson-Delmotte;
- Relancer l'agenda des solutions et le Partenariat de Marrakech via le

Sommet de l'adaptation organisé par les hollandais ou via Climate Chance;

- Organiser une journée eau/climat d'échange avec les chercheurs avant la prochaine COP;
- Poursuite du projet sur la mise en œuvre de la composante eau des CDN dans quelques pays francophones (avec Réseau Climat Développement, GWP, AFD, Coalition Eau).

Pour les acteurs de l'eau, l'ouverture vers les autres secteurs reste à confirmer. Le dossier de l'eau n'apparaît pas comme un sujet majeur des négociations (la COP 25 était ciblée sur les océans), mais reste souvent ciblée dans les side-events; on peut noter, cette année, une ouverture certaine des organisateurs sur les ODD, la biodiversité, les solutions fondées sur la nature. De ce point de vue, la demi-journée est restée cependant décevante: des exemples montrant les exploits des acteurs de l'eau et non un dialogue avec les autres priorités de préoccupation sur le climat. La communication du Conseil Mondial de l'Eau, pour le prochain Forum Mondial de l'Eau à Dakar en 2021 gagnerait à établir des liens plus forts avec la COP Climat, les ODD ou la COP Biodiversité. C'est l'attitude de nos collègues hollandais qui, dans le montage du prochain Sommet sur l'adaptation, mobilise fortement les agences des Nations-Unies et les acteurs internationaux mobilisés dans les initiatives onusiennes.

Dans les négociations, l'écart entre les déclarations des États et l'absence de décisions a été patent. A la veille de 2020, les éléments principaux de concrétisation de l'Accord de Paris, bilan pré-2020 et relèvement des CDN ne sont pas là (seuls de petits pays représentant moins de 10 % des rejets de GES ont présenté de nouvelles propositions), l'écart entre réalités scientifiques et déclarations officielles des États de vouloir respecter l'accord de Paris de 2 °C s'apparente désormais à une illusion. La présentation par l'UNEP du bilan 2019 d'évolution des GES fait apparaître clairement une poursuite de la hausse des GES en 2018 et la faible mobilisation des pays grands émetteurs.

Au final aucune annonce significative n'a été faite, sauf l'engagement de la Commission de l'UE de proposer d'aller vers la neutralité carbone en 2050. Cette disposition reste cependant soumise à l'accord du Parlement et du



Nominations

DRIAA IDF : Guillaume Mangin (ICPEF), est nommé directeur régional et interdépartemental adjoint de l'équipement et de l'aménagement de la région Ile-de-France, directeur de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, à compter du 1^{er} février 2020, pour une durée de cinq ans.

DDTM de l'Aude : Vincent Cligniez (ICTPE), a été nommé directeur départemental des territoires et de la mer de l'Aude à compter du 1^{er} janvier 2020.

DDT des Vosges : Dominique Bemer (IGPEF), a été nommé directeur départemental des territoires des Vosges à compter du 27 février 2020.

DDT de Meurthe-et-Moselle : Sophie-Charlotte Valentin (ICPEF) a été nommée directrice départementale adjointe des territoires de Meurthe-et-Moselle à compter du 1^{er} janvier 2020.

DDT de la Haute-Marne : Isabelle Loreaux, attachée principale d'administration de l'État, est nommée directrice départementale adjointe des territoires de la Haute-Marne à compter du 1^{er} janvier 2020.

DDT des Yvelines : Alain Tuffery (IDTPE), a été nommé directeur départemental adjoint des territoires des Yvelines à compter du 1^{er} janvier 2020.

DDT de l'Ain : Sébastien Vienot (IIM), a été nommé directeur départemental adjoint des territoires de l'Ain à compter du 2 janvier 2020.

DDCSPP du Cantal : Régis Grimal, directeur du travail, a été nommé directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cantal à compter du 6 janvier 2020.

ARS Réunion : Martine Ladoucette a été nommée, à compter du 1^{er} janvier 2020, directrice générale de l'agence régionale de santé de La Réunion.

ONF : Bertrand Munch, préfet, a été nommé directeur général de l'Office national des forêts, à compter du 6 janvier 2020.

DDAF : Vincent Pfister (ISPV), a été nommé directeur par intérim de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Martinique à compter du 1^{er} janvier 2020.

DREAL Centre-Val-de-Loire : Yann Deraco (ICPEF), est nommé directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre-Val de Loire, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} février 2020.



Amiblu®

Pipes designed for generations

La meilleure solution pour vos projets.

Systèmes de canalisations en PRV Amiblu

Deux technologies au service de vos réseaux

- Assainissement, drainage, rétention
- Eau potable, hydroélectricité, irrigation
- Solutions pour l'industrie
- Pièces de raccord / accessoires
- Diamètres jusqu'au DN 4000
- Conçus pour durer 150 ans



www.amiblu.com



Nominations

SAUR : Patrick Blethon est devenu Président Exécutif du groupe SAUR à compter du 7 janvier 2020.

OFB : Par décret du Président de la République en date du 30 décembre 2019, Pierre Dubreuil a été nommé directeur général de l'Office français de la biodiversité à compter du 1^{er} janvier 2020.

DDCS du Calvados : Stéphane de Carli (IAS), a été nommé directeur départemental de la cohésion sociale du Calvados à compter du 15 janvier 2020.

DDCSPP de la Vendée : Maryvonne Reynaud, a été nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de la Vendée, à compter du 27 février 2020.

DRAAF Auvergne Rhône-Alpes : Nathalie Prudon-Desgouttes, professeur certifié de l'enseignement agricole, a été nommée directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à compter du 1^{er} février 2020.

DDT des Alpes Maritimes : Johan Porcher, attaché principal d'administration de l'État, est nommé directeur départemental adjoint des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes à compter du 15 janvier 2020.

DDT de l'Aude : Nathalie Clarenco (IPEF), est nommée directrice départementale adjointe des territoires et de la mer de l'Aude à compter du 1^{er} février 2020.

DDT du Tarn : Vincent Patriarca (IDTPE), est nommé directeur départemental adjoint des territoires du Tarn à compter du 1^{er} février 2020.

DDT de la Marne : Catherine Rogy (IGSPV), est nommée directrice départementale des territoires de la Marne à compter du 17 février 2020.

DAAF Guadeloupe : Véronique Bellemain (IGSPV), est nommée directrice adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Guadeloupe, à compter du 27 janvier 2020.

DREAL Martinique : Jean-Michel Maurin (IGPEF), a été nommé directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Martinique, pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} février 2020.

Ministère de l'intérieur – DGCL : Stéphane Brunot, secrétaire général de la préfecture du Loiret, a été nommé directeur adjoint au directeur général des collectivités locales, à compter du 3 février 2020.

Conseil et fait encore dissensus entre certains pays de l'UE.

La mobilisation réelle de beaucoup d'entreprises et collectivités locales permet-elle de positiver ? La forte mobilisation des jeunes suffira-t-elle à faire bouger les lignes ? Le PFE doit-il sonner l'alarme pour notre domaine de l'eau ou rassurer en faisant valoir qu'il existe des solutions possibles à mettre en œuvre ? Est-il possible, voire utile, de maintenir cette fiction qui consiste à affirmer qu'un chemin existe vers les 2 °C de l'Accord de Paris ?

On a pu noter, au travers des initiatives des acteurs non-étatiques sur les pavillons et lors des side-events une véritable mobilisation, ce qui a conduit certains à dire que les acteurs non-étatiques sont très souvent plus en avance que les négociateurs officiels.

Cette COP 25 a été donc été clôturée dans la difficulté et avec peu de progrès : à l'exception de l'UE, aucun engagement des pays gros émetteurs n'a été formulé. Des incompréhensions persistent entre pays riches et pays en

développement demeurent, tant sur le financement de l'action climatique pour l'adaptation et les pertes et dommages, que sur l'organisation de marchés de carbone.

Point positif : de nombreux représentants des collectivités locales et des entreprises ont montré leur volonté d'aller de l'avant démontrant que des solutions sont, aujourd'hui, à notre portée. De nombreux jeunes, tant lors d'une manifestation géante au centre de Madrid, que sur le site de la COP ont appelé les États à sortir de leur immobilisme en appelant tous à être, selon le slogan avancé par Greta Thunberg, "united behind science". Un appel que les "négociateurs" entendront peut-être pour les prochaines réunions de Bonn et de la COP de Glasgow.

Pour en savoir plus, on peut se reporter sur le site Internet du PFE à l'adresse : <https://www.partenariat-francais-eau.fr/> ●

Jean Luc Redaud

Président Groupe Climat

Partenariat Français pour l'Eau

EN BREF

- **Conflits hydriques** : Un système d'alerte baptisé Water, Peace and Security (WPS), a été développé par six organisations en collaboration avec le gouvernement néerlandais, pour prédire les conflits liés à l'eau jusqu'à 1 an à l'avance. La méthodologie repose sur l'association des données environnementales d'une région (précipitations, sécheresse, mauvaises récoltes...) avec les facteurs démographiques, politiques, économiques et sociaux. <https://waterpeacesecurity.org/>
- **Zones humides et inondations** : Les zones humides ne sont pas seulement des espaces riches en biodiversité : elles jouent un rôle important dans la prévention des inondations et contribuent à en limiter l'impact. Le Cerema vient de publier une fiche synthétique aux acteurs des territoires pour utiliser les fonctions des zones humides dans la prévention des inondations. <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/gestion-zones-humides-prevention-inondations>
- **Nitrates** : La DREAL des Pays de la Loire a élaboré une application web de suivi

des nitrates dans les eaux superficielles et souterraines de la région, à partir des données bancarisées par l'agence de l'eau Loire Bretagne, l'ARS et le BRGM. Les données sont accessibles ici : http://apps.datalab.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/nitrates_eau.

• **Transfert de compétences** : l'Agence de l'eau RMC, avec le GRAIE, les Conseils Départementaux de la Loire et de la Savoie et plusieurs collectivités, vient de publier une trame pour l'élaboration du CCTP d'une étude préalable au transfert de la compétence eau potable/assainissement/gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU). Elle précise les différentes étapes que peut contenir une étude de type et présente des possibilités de contenu de manière non exhaustive. <http://www.graie.org/>

• **Budget de l'OFB** : Le budget initial pour 2020 de l'Office français de la biodiversité (OFB) a été adopté. Publié au Bulletin officiel le 3 janvier, l'OFB dispose d'un budget de 433 millions d'euros en dépenses pour 2020 dont 66,5 pour les parcs nationaux.